

Écovision : Avancées Durables au Lac de Bizerte

Newsletter N°10

Cette édition de newsletter met en lumière les récents développements et engagements de notre programme pour un avenir durable dans la région du Lac de Bizerte. Découvrez les points forts de notre réunion du COPIL, les dernières avancées du plan stratégique de développement, ainsi que notre participation inspirante à la COP23.

Plan Stratégique de Développement : Un avenir durable pour la région du Lac de Bizerte

En quête d'un avenir durable pour la région du Lac de Bizerte, la Charte de Développement Durable a émergé comme une réponse aux défis environnementaux et socio-économiques. Financée par l'Union Européenne, elle a mobilisé les acteurs locaux pour protéger les écosystèmes fragiles tout en favorisant un développement équilibré.

À la suite de cette charte, le programme ECOPACT a lancé un processus participatif de planification stratégique du développement durable en 2022, impliquant divers acteurs de la région de Bizerte.



Dirigé par le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture (CEFA), ce processus a réuni une soixantaine de participants représentant des acteurs publics, privés, de la société civile et académiques.

[Consulter le plan stratégique](#)

Les participants ont formulé une vision commune: la préservation des écosystèmes du Lac de Bizerte contribue au développement durable socio-économique et culturel de la région, favorisant le bien-être de sa population. Cette vision a été concrétisée à travers cinq objectifs stratégiques jetant les bases d'une vision stratégique à long terme.

Cette vision a été concrétisée à travers cinq objectifs stratégiques jetant les bases d'une vision stratégique à long terme.



Ces axes tracent la voie vers un avenir durable et résilient pour la région du Lac de Bizerte.

[Découvrir les composantes du plan stratégique](#)

Lors de cette étape, une déclaration a été signée officiellement par les acteurs présents, soulignant l'engagement continu de toutes les parties prenantes envers la réalisation d'un développement durable dans la région.

Cette déclaration met en avant l'importance de concevoir un plan stratégique aligné sur les principes de la Charte de Développement Durable, ainsi que sur les stratégies nationales telles que la SNTÉ, la stratégie de développement neutre en carbone et résilient au changement climatique à l'horizon 2050 et la Contribution Déterminée au niveau National - CDN (2021) pour l'horizon 2030.

Avant sa mise en œuvre, le plan proposé nécessitera l'approbation des autorités régionales et nationales ainsi que des départements sectoriels. De plus, une mobilisation significative de l'ensemble des acteurs publics, privés et civils sera indispensable pour assurer son succès.

[Lire l'article complet](#)

Faits Marquants de la réunion du COPIL du programme EcoPact

Notre récente réunion du COPIL, qui a eu lieu le 16 janvier 2024 au ministère de l'Environnement a dépassé le cadre d'une simple stratégie, se transformant en une manifestation palpable de la détermination de notre communauté à construire un avenir durable pour la région du Lac de Bizerte.



Durant cette réunion du COPIL, le processus d'élaboration du Plan Stratégique de Développement Durable de la région du Lac de Bizerte a été présenté. Cette ébauche, issue d'une collaboration participative pilotée par la société civile avec le soutien d'EcoPact, a été finalisée le 1er juin 2023.

Dans le contexte crucial de l'adoption et de la mise en œuvre de ce document stratégique pour la vision du développement régional, les parties prenantes et les membres du COPIL examineront attentivement la version préliminaire préparée par les acteurs impliqués.

[Retour en photos sur le COPIL](#)

Engagement de la communauté

La réunion a souligné l'importance cruciale du plan stratégique pour le développement durable régional, mettant en avant la nécessité d'une gouvernance durable. La diversité des participants, du secteur privé à la société civile, a enrichi les débats, démontrant l'engagement collectif envers une vision partagée.

La Ministre a affirmé son engagement envers le Plan Stratégique de Développement Durable de la région de Bizerte, le qualifiant d'exemple concret d'une équipe diversifiée réussissant à formuler une proposition fondée sur une expérience pratique du terrain.

Elle a exprimé son soutien ferme à la mise en œuvre de cette vision, démontrant ainsi l'appropriation collective de cette initiative. La Ministre a souligné le rôle moteur de son ministère dans la protection de l'environnement, renforçant ainsi son engagement envers cette vision.



Le représentant de l'Union européenne a annoncé une nouvelle étape significative. En plus du soutien financier conséquent de l'Union pour le programme en quatre phases, Bizerte se démarque en étant sélectionnée parmi six régions mondiales privilégiées. Cette distinction octroie au gouvernement une opportunité unique d'accéder à un second programme, doté de 150 000 dollars, dédié à la préservation de l'environnement et au développement de son infrastructure écologique. Un pas de plus vers un avenir durable et résilient pour Bizerte.



Vers une résilience climatique

La seconde partie du Comité de Pilotage (COPIL) a mis en lumière les conclusions de l'étude portant sur la vulnérabilité de la région du Lac de Bizerte - Lac d'Ichkeul aux changements climatiques, récemment menée dans le cadre du Programme EcoPact. Les résultats de cette étude ont été accompagnés d'un plan d'interventions prioritaires soigneusement élaboré.

En effet, l'étude a montré que la région du lac de Bizerte est sujette à des enjeux environnementaux majeurs, avec des indicateurs préoccupants liés aux changements climatiques. D'ici 2070, les prévisions annoncent une augmentation significative des températures, des risques accrus d'inondations et de sécheresses, soulignant l'impact potentiellement dévastateur sur l'écosystème régional.

Des mesures urgentes s'imposent afin de préserver la stabilité des écosystèmes et d'adapter les activités socioéconomiques à ces nouvelles conditions climatiques.



L'objectif fondamental de cette étude consiste à exposer les orientations stratégiques visant à adapter l'écosystème régional aux défis du changement climatique. Les principales menaces identifiées pour le lac de Bizerte comprennent la pollution, les activités humaines, et le dérèglement climatique caractérisé par l'augmentation des températures et le déficit pluviométrique.

Les constats révèlent que la région du lac de Bizerte est confrontée à des enjeux environnementaux majeurs, avec des indicateurs préoccupants liés aux changements climatiques. Les projections pour 2070 annoncent une hausse significative des températures, des risques accrus d'inondations et de sécheresses, soulignant un impact potentiellement dévastateur sur l'écosystème régional. Des mesures urgentes sont impératives pour préserver la stabilité des écosystèmes et adapter les activités socioéconomiques à ces nouvelles conditions climatiques.

À titre d'exemple, en 2024, la région se distingue par sa diversité industrielle, hébergeant environ 244 entreprises opérationnelles, principalement actives dans le textile et l'habillement, jouant un rôle crucial dans l'emploi local, représentant 28,14% de la population active.



L'étude souligne également qu'un déficit pluviométrique de 30 % à 40 % est prévu dans la région de Bizerte d'ici à 2070, mettant en évidence la nécessité d'évaluer et d'ajuster les pratiques de gestion des ressources hydriques.

Ces menaces potentielles peuvent impacter de manière significative les secteurs agricole et aquacole en raison de l'élévation du niveau de la mer.

Les années à venir seront marquées par l'érosion des côtes et une élévation de la salinité des eaux en bordure du littoral. Les zones particulièrement vulnérables à ces menaces à Bizerte incluent le lac Ichkeul, Menzel Bourguiba, Menzel Jemil et le lac de Joumine.

Cinq axes stratégiques, déclinés en pas moins de 17 objectifs, ont été formulés pour concrétiser cette vision, représentant une feuille de route claire pour l'avenir de la région face aux défis climatiques.

[Lire l'étude](#)

Actions proposées pour la durabilité

Les actions issues du COPIL pour les prochaines étapes visent à consolider la dynamique en cours :

- 01 Mettre en place une structure de nouvelles parties prenantes
- 02 Intégrer les dimensions de l'équité sociale, l'équité de genre et l'équité territoriale dans la planification de développement
- 03 Approfondir l'analyse institutionnelle et proposer des solutions pour faciliter la prise de décision.
- 04 Engager rapidement une expertise pour les projets sectoriels locaux dans le plan.
- 05 Élaborer un plan de financement pour le plan stratégique de développement

En résumé, le COPIL va au-delà d'une réunion stratégique, symbolisant l'engagement déterminé d'une communauté agissant comme une locomotive pour édifier un avenir durable et résilient pour la région du Lac de Bizerte

COP23 : Du cadre national à l'engagement local

La 23ème réunion des États riverains de la Méditerranée à la COP23 a été un moment crucial pour EcoPact. Notre programme a activement participé à un événement parallèle, soulignant notre engagement envers les plans et programmes nationaux.

La collaboration avec le projet "Soutien à l'eau et à l'environnement (WES) dans le voisinage Sud de l'IEV" a renforcé nos actions pour la durabilité environnementale dans la région du Lac de Bizerte.



[Lire l'article complet](#)

Restez connectés pour plus d'actualités et d'actions concrètes pour que nous progressions ensemble vers un avenir plus vert pour la région du Lac de Bizerte !



Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'UGPO - Lac de Bizerte et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.